

1
(N° 214.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1838.

Rapport fait par M. MILCAMPS, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur J.-H.-C. LOMNITZ.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Henri-Chrétien Lomnitz, né à Hambourg, ville libre, le 11 août 1810, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire est entré au service de la Belgique en 1831. Il fut congédié le 31 janvier 1833, pour cause de blessures, du 3^e régiment des chasseurs à pied où il servait comme fourrier. Il était en 1835 sergent-major au 2^e régiment de réserve, en garnison à Namur.

Les autorités, à l'avis desquelles la demande a été renvoyée, s'accordent à le présenter comme s'étant constamment conduit avec honneur et probité et jouissant de l'estime de ses chefs et de ses camarades.

Le rapporteur,
MILCAMPS.

Le président,
FALLON (ISIDORE).